

Contributions familiales : 53 € par mois sur 10 mois      Carte de 8 repas : 49 €  
Repas isolé au ticket : 7.5 €

Remises : - 10 % sur la scolarité à partir du 2<sup>ème</sup> enfant, gratuite à partir du 3<sup>ème</sup> enfant. Sont considérés comme 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ... enfant les enfants de la même fratrie et ayant la même adresse.

Reste à votre charge :

- En collège, les cahiers de TD et TP commandés par l'établissement et refacturés, les livres de lecture suivie.
- En maternelle et primaire, les cahiers de TD et TP commandés par l'établissement et refacturés, les livres de lecture suivie, les transports à la piscine (de la maternelle au CM1), les entrées et les transports à la patinoire (CM2).

### **ASSURANCE**

L'établissement a fait le choix de souscrire une assurance scolaire et extrascolaire qui fonctionne du jour de la rentrée au jour de la rentrée suivante, le coût de 6.84€ pour l'année ne vous sera pas facturé en plus. Ce choix est un choix économique pour les parents et d'équité pour tous les enfants. Nous vous transmettrons une attestation d'assurance dans le dossier scolaire en début d'année.

### **Etude - Garderie services payant par jour**

*Ce service débute après la fin des cours. Soit à 16h00 pour les élèves de maternelle et de primaire, 16h30 pour les élèves de collège. Il est facturé 1€ par demi-heure*

### Horaires d'ouverture de l'établissement

8h00 – 18h00

Tout dépassement après 18h 00 vous sera facturé à raison de 12 € par élève pour chaque heure entamée.

### **Modes de règlement**

La facturation est trimestrielle. Toutefois, vous pouvez régler mensuellement. Trois modes de règlement sont possibles : en espèces, par chèque ou par virement automatique.